🎄 RÈGLEMENT DU CONCOURS DE GÂTEAUX AU CHOCOLAT DE NOËL 🍫

Dimanche 22 novembre 2026 – Alliance Cacao, 14 rue des Charmes. 79000 Bessines

À l'occasion de son Village de Noël, Alliance Cacao organise un concours **GRATUIT** de gâteaux au chocolat sur le thème de Noël.

Amateurs de pâtisserie, passionnés de chocolat ou simplement gourmands, laissez parler votre créativité et surprenez notre jury !

Article 1 – Conditions de participation

Le concours est **gratuit et ouvert à toute personne âgée de 16 ans minimum**, amateur de pâtisserie.

Les participants mineurs devront obligatoirement fournir une autorisation écrite de leur représentant légal lors de leur inscription.

Chaque participant pourra présenter un seul gâteau, entièrement réalisé par ses soins.

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Article 2 – Caractéristiques du gâteau

Le gâteau présenté devra respecter les conditions suivantes :

- 🍫 Être un gâteau au chocolat sur le thème de Noël, le chocolat devant être un ingrédient significatif de la recette.
- 🍰 Être prévu pour **6 personnes minimum**, afin de permettre la dégustation par les six membres du jury.
- 🌡️ Pouvoir être conservé à température ambiante, sans réfrigération, depuis son dépôt jusqu'à sa dégustation.
- 🌿 Privilégier les ingrédients biologiques, locaux et de saison.
- 🚫 Ne contenir aucun additif alimentaire, à l'exception de la levure chimique.
- 🎨 Ne contenir aucun colorant artificiel. Seuls les colorants d'origine naturelle sont autorisés.
- 🍬 Être entièrement comestible, à l'exception des éventuels supports ou décorations non alimentaires, qui devront être clairement signalés et retirés avant la dégustation.

Important : les préparations nécessitant une conservation au réfrigérateur, telles que les mousses, chantilly, crèmes pâtissières ou autres préparations fragiles, ne seront pas acceptées.

Le gâteau devra être préparé dans des conditions d'hygiène adaptées et rester propre à la consommation jusqu'à sa dégustation.

Article 3 – Recette et ingrédients

Chaque participant devra obligatoirement fournir avec son gâteau :

- Le nom de sa création.
- La recette complète avec les quantités des ingrédients.
- Les différentes étapes de préparation.
- La liste des allergènes présents.
- Nom, prénom et coordonnées.

La recette devra être une création personnelle ou une recette adaptée par le participant.

La recette du gâteau gagnant pourra être mise à l'honneur sur le site internet et les réseaux sociaux d'Alliance Cacao, sous réserve de l'autorisation de son auteur et, s'il est mineur, de son représentant légal.

Article 4 – Dépôt des gâteaux

📍 Lieu : Alliance Cacao – 14 rue des Charmes, 79000 Bessines

Les gâteaux pourront être déposés :

- **Samedi 21 novembre 2026 :** de 10 h à 19 h.
- **Dimanche 22 novembre 2026 :** de 10 h à 11 h maximum.

Les gâteaux devront être transportés et remis dans un contenant propre, fermé ou correctement protégé, adapté à leur conservation.

Chaque participant devra s'assurer que son gâteau peut être conservé sans réfrigération jusqu'à la dégustation du dimanche matin, y compris en cas de dépôt la veille.

L'organisateur se réserve le droit de refuser toute préparation présentant un risque sanitaire ou ne respectant pas les conditions du présent règlement.

Article 5 – Jury et critères d'évaluation

Un **jury composé de 6 personnes** sera chargé de déguster et d'évaluer les créations.

Les gâteaux seront appréciés selon les critères suivants :

- **🍫 Le goût et l'équilibre des saveurs**
- **🍰 La texture et la qualité de réalisation**
- **🎄 La présentation, l'originalité et la créativité**
- **✨ Le respect du thème de Noël**

Le jury désignera le gâteau gagnant après dégustation et délibération.

En cas d'égalité, les membres du jury procéderont à une nouvelle délibération afin de départager les participants.

Les décisions du jury seront définitives et sans appel.

Article 6 – Résultats et remise du prix

🏆 **Les résultats seront annoncés le dimanche 22 novembre 2026 à 11 h 45**, au Village de Noël d'Alliance Cacao.

La présence des participants est souhaitée lors de l'annonce des résultats et de la remise du prix.

🎁 **Lot attribué au gagnant :**

1 Stage chocolat-biscuit de 3 h d’une valeur de 89 €

Le lot ne pourra être échangé contre sa valeur en espèces.

Article 7 – Droit à l'image et communication

Dans le cadre de l'organisation et de la valorisation du concours, des photographies et vidéos pourront être réalisées.

Les participants pourront autoriser Alliance Cacao à diffuser sur son site internet et ses réseaux sociaux :

- Des photographies de leur gâteau.
- Des photographies ou vidéos sur lesquelles ils sont reconnaissables.
- Leur prénom et le nom de leur création.
- La recette du gâteau gagnant.

Ces autorisations seront recueillies séparément sur la fiche d'inscription et resteront facultatives.

Pour les participants mineurs, l'autorisation de diffusion de leur image devra être donnée par les titulaires de l'autorité parentale.

Les autorisations de diffusion de l'image préciseront les supports utilisés et leur durée de validité.

Le refus d'autoriser la diffusion de son image n'empêchera en aucun cas de participer au concours ou de remporter le prix.

Article 8 – Participation des mineurs

Les participants mineurs devront fournir une autorisation parentale écrite et signée par leur représentant légal.

Cette autorisation confirmera que le représentant légal :

- Autorise le mineur à participer au concours.

- A pris connaissance du présent règlement.
- Accepte les conditions de participation et d'organisation du concours.

Les autorisations relatives à l'utilisation de l'image du mineur et à la publication de sa recette seront recueillies distinctement.

La présence permanente d'un représentant légal pendant le concours n'est pas obligatoire.

Article 9 – Hygiène et sécurité alimentaire

Chaque participant est responsable de la qualité sanitaire de sa préparation, du choix des ingrédients et du respect des règles d'hygiène lors de sa fabrication et de son transport.

Les participants s'engagent à :

- Utiliser des ingrédients propres à la consommation.
- Respecter les conditions de conservation des ingrédients et du gâteau.
- Fournir une liste complète des allergènes.
- Ne présenter aucune préparation nécessitant une conservation au froid.

Alliance Cacao se réserve le droit d'exclure de la dégustation tout gâteau présentant un doute concernant sa conservation, sa composition ou sa sécurité alimentaire.

Les gâteaux seront conservés dans un espace propre et protégé jusqu'à leur présentation au jury.

Article 10 – Données personnelles

Les informations recueillies sur la fiche d'inscription seront utilisées uniquement pour organiser le concours, contacter les participants et gérer la remise du prix.

Elles seront accessibles aux seules personnes chargées de l'organisation et conservées pendant une durée limitée, adaptée à ces finalités.

Conformément à la réglementation applicable à la protection des données personnelles, chaque participant, ou son représentant légal s'il est mineur, peut demander l'accès, la rectification ou l'effacement de ses données, dans les conditions prévues par la réglementation, en contactant Alliance Cacao.

Article 11 – Responsabilité de l'organisateur

Alliance Cacao se réserve le droit de modifier les modalités pratiques du concours, de le reporter ou de l'annuler en cas de circonstances exceptionnelles indépendantes de sa volonté.

Toute modification importante sera communiquée aux participants dans les meilleurs délais.

L'organisateur pourra refuser toute participation ne respectant pas les conditions du présent règlement.

Article 12 – Acceptation du règlement

L'inscription et la participation au concours impliquent la prise de connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Pour les participants mineurs, l'accord écrit du représentant légal est obligatoire.

🎄 **Alliance Cacao – La Chocolaterie & son Village de Noël**

📍 14 rue des Charmes – 79000 Bessines 05 16 81 63 14

🌐 www.alliancecacao.com

📅 **Samedi 21 et dimanche 22 novembre 2026**

🍫 **Un concours placé sous le signe de la créativité, du partage et de la gourmandise !**